

Cahier des DROITS DE L'ENFANT

No 15



20 ans des droits de l'enfant en Suisse

missio
Les enfants aident les enfants

Journée des Droits de l'Enfant
le 20 novembre 2017



SOMMAIRE

Introduction	2
Comprendre	3
Que nous dit Jésus	4
Activité	5-6
Jeux	7
Action	8
Témoignages	9
Conte	10-11
Parole	12
Convention des droits de l'enfant	13
Qui sommes-nous ?	
MADEP-ACE	14
Missio-Enfance	15
Couverture des numéros précédents	16

Illustrations : David Boillat

INTRODUCTION

Il y a 20 ans, le 24 février 1997, la Suisse ratifiait la Convention relative aux droits de l'enfant.

Depuis que la convention a été adoptée en 1989 par l'assemblée générale de l'ONU, les conditions de vie des enfants ont été améliorées.

L'UNICEF constate la diminution du nombre d'enfants travailleurs, plus d'enfants scolarisés, plus d'enfants soignés, ...

Néanmoins, nous ne devons pas relâcher les efforts afin que tous les enfants puissent bénéficier de tous ces droits.

Pour ce 15^{ème} et dernier numéro, sous cette forme, nous pensions profiter de cet anniversaire pour parler des droits de l'enfant en général qui pourrait être compris comme le droit à une vie digne d'être vécue. En effet, il comprend tous les autres droits (nourriture, eau, soins, scolarité, sécurité...).

Jésus dans son évangile ne nous dit-il pas à plusieurs reprises d'avoir une attention particulière aux enfants... qui ont tant besoin d'être entourés, protégés, aimés pour devenir des adultes responsables.

Ce cahier s'adresse aux enfants accompagnés par des parents, enseignants, catéchistes, accompagnateurs(trices) du MADEP-ACE ainsi qu'à toute personne s'intéressant aux droits de l'enfant.

Comprendre

CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT

Oui, c'est le 24 février 1997 que la Suisse a signé et ratifié la Convention des Droits de l'Enfants.

20 ans déjà et notre pays a modifié sur cette période de nombreuses lois mais il ne peut pas encore appliquer intégralement cette convention.

Lors de la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant, la Suisse avait émis sept réserves concernant cinq articles.

A ce jour, les réserves suivantes sont encore valables :

- 1 : Réunification familiale (la législation suisse sur les étrangers ne permet pas la réunification familiale pour certains groupes et certaines catégories d'étrangers et d'étrangères) ;
- 2 : Conditions pour la privation de liberté (la séparation des mineurs d'avec les adultes n'est pas garantie dans tous les cas) ;
- 3 : Procédure pénale des mineurs (pas de séparation entre l'autorité d'instruction et l'autorité de jugement).

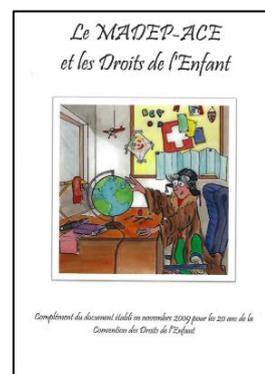
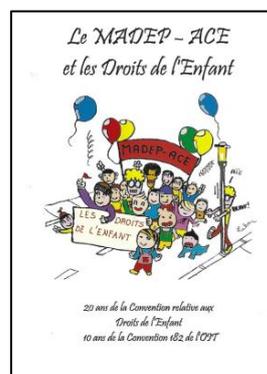
Un peu d'histoire :

La Convention relative aux droits de l'enfant a été adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle est entrée en vigueur le 2 septembre 1990. Le Vatican, par l'entremise du Pape Jean-Paul II, fut l'un des premiers états à la signer et à la ratifier

La place de l'enfant dans nos sociétés est en constante évolution et c'est avec un regard et engagement particuliers que Missio et le MADEP-ACE Romand se sont engagés durant toutes ces années pour promouvoir cette vision de l'Enfant.

Vous trouvez, en annexe, deux brochures qui relatent cette histoire.

Actuellement en Suisse www.netzwerk-kinderrechte.ch est un collectif d'associations qui œuvre pour l'application et le suivi de ce texte.



Que nous dit Jésus ?

Qui est le plus grand ?

Mc 9, 33-37

Ils arrivèrent à Capharnaüm, et, une fois à la maison, Jésus leur demanda : « De quoi discutiez-vous en chemin ? »

Ils se taisaient, car, en chemin, ils avaient discuté entre eux pour savoir qui était le plus grand.

S'étant assis, Jésus appela les Douze et leur dit : « Si quelqu'un veut être le premier, qu'il soit le dernier de tous et le serviteur de tous. »

Prenant alors un enfant, il le plaça au milieu d'eux, l'embrassa, et leur dit :

« Quiconque accueille en mon nom un enfant comme celui-ci, c'est moi qu'il accueille.

Et celui qui m'accueille, ce n'est pas moi qu'il accueille, mais Celui qui m'a envoyé. »



Commentaires :

Nous avons choisi ce texte qui parle des disciples et d'un enfant car il illustre exactement ce que nous défendons avec les droits de l'enfant.

En effet, les disciples de Jésus discutent pour savoir qui est le plus grand car ils n'ont toujours pas compris ce que leur enseigne Jésus.

Alors, Jésus s'assied au milieu d'eux et leur parle. Le vrai disciple se comporte comme un serviteur et non comme un chef. Pour illustrer ce qu'il dit, il prend un enfant qu'il place au milieu d'eux afin d'exprimer symboliquement que lui, Jésus, se met au service de tous les hommes, même les plus petits.

En effet, à l'époque de Jésus, les enfants n'étaient pas considérés comme aujourd'hui. Ils étaient exclus du monde des adultes et on les tenait pour des êtres insignifiants.

Les disciples de Jésus sont invités à suivre son exemple en se mettant au service des plus pauvres et des plus méprisables des hommes qui représentent le Christ et le Christ représente le Père. En ayant de la bienveillance à l'égard de ses frères, par le Christ, on rencontre Dieu.¹

¹ Inspiré de « Comment lire un évangile », Saint-Marc, Michel Quesnel, Editions du Seuil, Paris, 1984

LES DIFFERENCES

But : découvrir que ceux qui sont différents ont quelque chose à nous apprendre

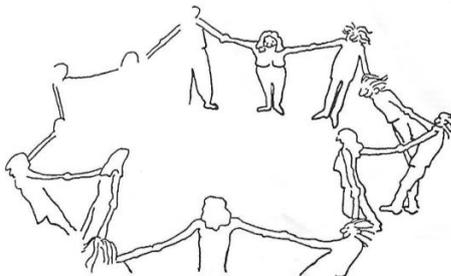
Matériel : des grandes feuilles quadrillées, de quoi écrire

Déroulement :

- 1) Titre au milieu de la feuille : « les exclus ». Les enfants peuvent écrire à tour de rôle dans quel lieu ils rencontrent des rejetés en croisant avec les lettres comme au scrabble.
- 2) Titre sur une autre feuille : « les différences ». Les enfants écrivent à tour de rôle un mot qui dit pourquoi ils sont exclus.
- 3) Titre sur autre feuille : « apprendre ». Les enfants écrivent « Qu'est-ce que cet « exclu » peut m'apprendre ? » « A-t-on quelque chose à changer ? »

Discuter avec les enfants sur ce qu'ils ont écrit. Par rapport à ce qu'ils ont noté sur la dernière feuille « apprendre », les enfants réfléchissent à une action qu'ils peuvent réaliser ensemble ou individuellement et la notent sur une autre feuille.¹

LE SOLEIL



Un grand cercle, on se tient par la main. Les bras sont plus ou moins tendus en fonction des possibilités du groupe.

Se numéroté 1 – 2 – 1 – 2 – 1.... Au signal, tous les numéros 1 se laissent tomber en avant et tous les numéros 2 se laissent tomber en arrière. Si les poids sont bien répartis, si la synchronisation est bonne, il n'y a plus de raison d'appeler ce jeu le soleil.²

LE COUREUR AVEUGLE

Les joueurs se placent côte à côte sur deux lignes, face à face, à environ 1m 50 ou 2 m. En ligne droite d'abord, puis en faisant quelques virages ou même en circuit plus compliqué.

Un participant, yeux bandés ou fermés, doit courir le plus rapidement possible entre les deux haies. Les joueurs des haies, avec leurs mains, se contentent, en douceur, de maintenir le coureur dans le bon chemin.¹

¹ Moyen du MADEP-ACE

² Tiré du cahier CEMEA no 157, Bases sur la non compétition et la collaboration : les new games

Consigne

Répondre aux questions par vrai ou par faux

	VRAI	FAUX
1 Les enfants qui sont bons à l'école n'ont pas plus de droit que les autres		
2 Seuls les enfants obéissants ont le droit d'être soignés		
3 Pendant les vacances, les adultes peuvent contrôler toute la vie privée de leurs enfants		
4 Dans beaucoup de pays du monde, les enfants ont faim		
5 Beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école car ils préfèrent jouer		
6 Des adultes peuvent faire travailler des enfants des rues dans n'importe quelles conditions		
7 Les orphelins ne trouvent pas tous des foyers où habiter		
8 Dans les pays du sud, l'eau n'est souvent pas potable, c'est pas grave si les enfants la boivent car ils sont habitués à cette eau		
9 Les enfants qui n'ont pas encore fini leurs devoirs ont le droit de se reposer et de jouer un moment pour se changer les idées		
10 Un enfant souffrant d'un handicap est moins aimé		
11 Un enfant réfugié a le droit de vivre avec ses parents et à garder sa religion		
12 Aussi les enfants ont le droit de donner leur avis sur un sujet important		
13 Quand un enfant crie trop fort, un adulte peut le frapper		
14 Si les parents sont trop fatigués, les enfants doivent les remplacer		

Réponses : 1, vrai; 2, faux; 3, faux; 4, vrai; 5, faux; 6, faux; 7, vrai; 8, faux; 9, vrai; 10, faux; 11, vrai; 12, vrai; 13, faux; 14, faux

Droits des enfants

Consigne

Relie les droits aux situations proposées

- | | | |
|--|---|--|
| Droit aux loisirs | ● | Les enfants des rues ont le droit d'avoir un nom |
| Droit à l'eau | ● | Seuls les enfants obéissants ont le droit d'être soignés |
| Droit à être protégé(e) contre toute violence | ● | Pendant les vacances, les adultes peuvent contrôler toute la vie privée de leurs enfants |
| Droit des enfants réfugiés | ● | Dans beaucoup de pays du monde, les enfants ont faim |
| Droit à l'identité | ● | Beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école car ils préfèrent jouer |
| Droit à la santé | ● | Des adultes peuvent faire travailler des enfants des rues dans n'importe quelles conditions |
| Droit à l'école | ● | Les enfants isolés à cause de la guerre ont le droit de vivre avec leurs parents |
| Droit à un niveau de vie suffisant | ● | Dans les pays du sud, l'eau n'est souvent pas potable, c'est pas grave si les enfants la boivent car ils sont habitués à cette eau |
| Droit à la vie privée | ● | Les enfants qui n'ont pas encore fini leurs devoirs ont le droit de se reposer et de jouer un moment pour se changer les idées |
| Droit de vivre avec ses parents | ● | Un enfant souffrant d'un handicap est moins aimé |
| Droit des enfants handicapés | ● | Un enfant réfugié a le droit de vivre avec ses parents et à garder sa religion |
| Droit à l'égalité | ● | Aussi les enfants ont le droit de donner leur avis sur un sujet important |
| Droit à la participation et à l'expression | ● | Quand un enfant crie trop fort, un adulte peut le frapper |
| Droit à la protection contre l'exploitation économique | ● | Même s'ils viennent d'un autre pays, les enfants doivent être traités de manière égale aux enfants suisses |

Action

POUR LES ENFANTS DE L'INDE

Missio-Enfance soutient des milliers de projets dans le monde, cette année nous en avons choisi trois à titre d'exemples.

Soutenir

- les enfants pauvres accueillis dans un foyer-école.
- les enfants souffrant de divers handicaps.
- les enfants orphelins qui ont retrouvé le sourire dans une institution.



Veux-tu soutenir nos projets ? Si oui, voilà ce que tu peux faire :

- Porter ces enfants dans ta prière quotidienne, en demandant à Dieu d'habiter leur cœur et de leur permettre de vivre dignement.
- Acheter ou vendre autour de toi, dans ton mouvement, à la sortie des messes, dans ton village lors de fêtes, du chocolat ou des cartes postales (à colorier) et/ou des biscuits à préparer (voir recette dans milAmi ou sur le site : www.missio.ch)
- Participer à la messe des familles de Missio aux couleurs de l'Inde*, si elle est organisée dans ta région.
- Participer au concours : M'approcher de Toi avec mes 5 sens ! proposé sur notre site.
- Prendre part à l'action des chanteurs à l'étoile*.

*Si tu veux en savoir plus sur les projets et sur les autres animations ou si tu veux commander quelque chose, écris à missio@missio.ch ou viens sur notre site www.missio.ch

En t'engageant, tu vis pleinement les 3 P de Missio-Enfance :



Prier, partager et participer

Nawpawgei, 9 ans, nord de la Thaïlande*

«J'habite dans un village très éloigné dans les montagnes. Avec ma famille, nous vivons de la chasse, nous cultivons un bout de terre et transportons du bois à l'aide d'éléphants. Je ne peux pas aller à l'école car c'est trop loin ! Je préfère rester ici car j'ai entendu qu'à la capitale, beaucoup d'enfants se retrouvent à la rue, sans toit, sans famille... certains finissent dans la drogue ou la prostitution, ça me fait trop peur. »



Omar, 14 ans, réfugié afghan en Suisse*

« Mon pays est très beau, je m'y plaisais bien... après la guerre est arrivée et le pays a été dévasté. Pour survivre à cette violence, j'ai fui mon pays. De longs mois, j'ai vécu l'enfer... Beaucoup n'ont pas eu ma chance car ont été tués avant d'arriver dans un pays d'accueil. Mon avenir est incertain, je fais beaucoup de cauchemars...sans ma famille je me sens seul. »

Rohan, 13 ans, Inde*



« Dans mon pays, la religion principale est l'hindouisme mais moi je suis chrétien. Bien que ce soit interdit, nous avons un système de castes, c'est comme sur une échelle, ceux qui sont tout en haut, appartiennent à une classe supérieure ; ce sont des gens riches qui ont un bon travail ceux qui sont tout en bas de l'échelle sont pauvres. Certains comme moi, sont encore plus bas que le dernier échelon, ils n'appartiennent à aucune caste, ils sont appelés : « les Intouchables » et sont vraiment rejetés par la société.

Les enfants des Intouchables, souvent très pauvres, travaillent pour aider leur famille ; parfois les autres enfants se moquent de moi. Heureusement, j'ai été accueilli à Holy Cross où je peux aller à l'école, je suis respecté et j'apprends que pour Jésus, nous sommes tous égaux !»

*noms d'emprunt

Pour une discussion :

1. Que penses-tu de ces témoignages ?
2. Relève le positif et le négatif de chacun d'eux !
3. A quels droits, tous les éléments positifs ou négatifs trouvés sont rattachés ?
4. Comment améliorer la situation de chaque enfant ? (donne trois idées pour chacun)
5. Connais-tu quelqu'un autour de toi qui vit une situation où les droits ne sont pas respectés ? Si oui, raconte si tu veux.

Le Tigre, le Brahmane et le chacal

Tiré d'un conte traditionnel indien.

Il était une fois un Brahmane* qui se promenait dans la campagne de l'Inde. Sur le bord de la route, il vit soudain, une cage avec un tigre enfermé à l'intérieur. Les hommes l'avaient enfermé là car ils voulaient le vendre à une ménagerie car il dévorait leurs moutons.



En le voyant, le tigre l'appela :

- Frère Brahmane, libère-moi, j'ai soif, j'ai faim, je suis malade, je suis tout seul... Laisse-moi sortir pour retrouver ma famille.
- Frère Tigre, si j'ouvre, tu vas me manger !
- Non, jamais je ne ferais cela, tu as ma parole !

Le Brahmane, homme bon, ouvrit la cage. Le tigre se jeta dessus prêt à le manger.

- Mais Frère Tigre, tu avais promis. Tu n'es pas honnête.

Le Brahmane le supplia de patienter et d'attendre encore.

- Attends, je vais demander à cinq êtres vivants que je rencontre pour voir si c'est juste que tu me manges.
- Dépêche-toi

Le Brahmane les consulta les uns après les autres.

Le premier fut un figuier banyan, il dit : « l'homme s'abrite sous mon feuillage et mange mes fruits et le soir, il casse mes branches » ! L'homme est une race ingrate. Frère Tigre, peut bien te manger ».

Le deuxième fut un buffle qui dit : « Quand j'étais jeune et fort, mon maître me faisait travailler dur ; maintenant que je suis blessé et faible, il me bat et il me laisse mourir sans eau ni nourriture. Que le tigre mange le Brahmane ».

Le troisième un aigle et le quatrième crocodile furent du même avis : « Chaque fois que l'homme nous voit, il cherche à nous prendre nos petits et à nous tuer. Le tigre peut bien te manger.

Puis ils croisèrent un cinquième : un petit chacal très rusé.

Le Brahmane répéta la question qu'il avait demandé à tous les autres : « Est-ce juste que le tigre veuille me manger alors que je l'ai libéré de sa cage ? »

Le chacal, faisant semblant de ne rien comprendre, répondit :

- « Je n'ai jamais pu aller à l'école pour apprendre ; alors je ne sais pas grand-chose. De quelle cage tu parles, peux-tu me montrer ? »

Tous les trois reviennent alors sur leurs pas, près de la cage.

- « De, celle-ci voyons ! »
- « Et comment ça s'est passé ? »
- « Moi, j'étais sur le chemin et j'ai vu le tigre dans la cage. »
- « Et comment Frère tigre étais-tu dans la cage ? Dans quelle position ? »

Le tigre, impatient et énervé, qui était pressé de les manger tous deux, rentra dans la cage et se mit dans le coin :

- « J'étais comme ça ! »
- « Pourquoi tu restais dans la cage ? »
- « Car elle était fermée, idiot ! »
- « Elle était fermée comment, il n'y a pas de serrure ? »

Le Brahmane ferme la porte et tire le verrou.

- « Elle était fermée comme ça, vois-tu ! »
- « Alors, Frère brahmane, comme le verrou est poussé ! Laissez le tigre là où il est ! »

Le Brahmane était tout surpris et le tigre furieux. Le chacal avec son regard amusé dit encore :

- « Et toi, Frère tigre, il vous faudra attendre longtemps avant que quelqu'un ne vienne ouvrir ! »

Il salua le Brahmane et les quitta tous deux.

**C'est un hindou qui ne fait jamais de mal aux animaux*

Ce conte a été repris par de nombreux auteurs. Les animaux et les choses sont personnifiés, c'est-à-dire qu'elles possèdent la personnalité des humains (elles parlent, elles pensent...).

Réflexion

Cite les acteurs principaux, quels sont leur caractère ?

Quelle est la leçon que l'on peut tirer de cette histoire ?

Exemples de réponses à lire en miroir :

Que la ruse est plus forte que la force. Que d'une situation qui semble désespérée, il y a sûrement une issue. Que rencontrer un ami peut aider.

Quel droit de l'enfant reconnais-tu dans ce conte ? Aide-toi en soulignant les passages.

A lire en miroir :

Le droit à l'eau, le droit à la santé, le droit de vivre avec ses parents, le droit des enfants handicapés, le droit à l'école, droit à être protégés, droit à un niveau de vie suffisant...

Comme tu le vois, il y a beaucoup de droits qui s'y cachent. La fin de l'histoire pourrait être plus positive pour tout le monde ! Envoie-nous une autre fin, nous la publierons sur nos sites !

Prière

Pour les enfants,

qu'ils puissent se donner la main,
sourire à la vie,
vivre loin de la violence
et surtout qu'ils puissent Te rencontrer mon Dieu.

Pour les enfants,

qu'ils aient une famille qui les aime,
qu'ils puissent aller à l'école,
qu'ils puissent être soignés et consolés,
et qu'ils puissent être respectés et aimés.

Mon Dieu, je te le demande du fond de mon cœur.



Photo : Gérard Puipe

« Ouvre mes oreilles et mon cœur à Ta Parole »

« Ouvre mes oreilles et mon cœur à Ta Parole. Rends-moi attentif à ceux qui m'entourent. Mets sur mes lèvres des paroles qui font vivre et qui donnent de la joie. Ouvre mes mains pour qu'elles sachent donner et recevoir. Conduis mes pas vers ceux qui sont seuls ou découragés. Garde-moi dans la vérité. Fais-moi trouver les gestes de paix et d'amitié. Sois avec moi Seigneur, et rends-moi fort pour travailler, aimer et pardonner. Seigneur, Tu sais tout, Tu sais bien que je T'aime ! Amen. »

Tiré du site-catholique.fr

CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT

20 ans des droits de l'enfant en Suisse

Tout enfant a droit au repos et aux loisirs

Tout enfant a droit à la protection contre l'exploitation.

Tout enfant a droit à la santé.

Tout enfant a le droit d'être accueilli comme réfugié.

Tout enfant a droit à un niveau de vie approprié.

Tout enfant a le droit à l'égalité selon le principe de « non-discrimination ».

Tout enfant a le droit d'avoir un nom, une nationalité et une identité.

Tout enfant a le droit d'avoir assez à manger et d'avoir accès à l'eau.

Tout enfant handicapé a droit à une formation et des soins spéciaux.

Tout enfant a le droit de parler sa propre langue, de pratiquer sa religion et de conserver sa culture.

Tout enfant a droit à une éducation gratuite.

Tout enfant a le droit d'être en sécurité et de ne pas être maltraité, exploité ou négligé.

Aucun enfant ne doit être utilisé comme main-d'œuvre bon marché ni comme soldat.

Tout enfant a le droit d'exprimer son opinion et de l'échanger

Pour plus d'info sur les droits de l'enfant :

www.netzwerk-kinderrechte.ch

Je fais appel à la conscience de tous, institutions et familles, afin que les enfants soient toujours protégés et que leur bien-être soit toujours défendu afin qu'ils ne soient plus victimes de formes d'esclavage, du recrutement dans les groupes armés et de mauvais traitements. Je souhaite que la communauté internationale soit attentive à leur vie, assurant à chaque garçon et fille le droit à l'école et à l'éducation, pour que leur croissance soit sereine et qu'ils regardent l'avenir avec confiance ».



Message du pape François à l'occasion de la journée des Droits de l'Enfant 2016



QUI SOMMES-NOUS ?

Le MADEP-ACE veut dire Mouvement d'Apostolat Des Enfants et Préadolescents - Action Catholique des Enfants. C'est un mouvement d'enfants et d'adolescents âgés de 6 à 15 ans qui se réunissent en équipes pour partager ce qu'ils vivent à l'école, dans leur quartier ou leur village, avec leurs copains et en famille. Ils réalisent des projets pour améliorer des situations dans leur environnement et leur entourage.

Au MADEP-ACE on pense que les enfants et les ados sont capables :

- de réfléchir sur ce qu'ils vivent et de donner leur avis ;
- de prendre leur place, de s'organiser et d'agir ;
- de lutter pour défendre ce qui est important pour eux et pour d'autres ;
- de découvrir la dignité de chacun et de tout mettre en œuvre pour qu'elle soit respectée ;
- de trouver des solutions et de réaliser des projets pour améliorer la vie ;
- de s'engager pour construire comme Jésus Christ, un monde nouveau,
un monde de paix, de justice et de respect

Les adolescents et enfants sont stimulés par des accompagnateurs d'équipes qui les aident à réfléchir sur leur vie, ainsi que sur l'actualité du monde et le lien qui existe entre ce qu'ils vivent chaque jour et leur foi.

Si quelque chose ne va pas, on en discute en équipe, et au lieu de se taire ou de râler, on essaie de chercher ensemble des solutions pour CHANGER ce qui ne va pas.

En fonction de l'âge des enfants, différents moyens pédagogiques (jeux, bricolages) sont utilisés pour favoriser l'écoute, la discussion et l'action. Des fêtes, des sorties, des camps, des animations de rue, ... sont également organisés.

Le MADEP-ACE est présent dans plus de 42 pays à travers le monde

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter :

MADEP-ACE Romand
chemin de la Sitterie 2
1950 Sion

Tél. 027 327 44 07

Mail : madep-ace@madep-ace.ch

Site : www.madep-ace.ch

QUI SOMMES-NOUS ?

missio

Les enfants aident les enfants

« Les enfants aident les enfants »

En 1843, Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, touché par la détresse des enfants chinois abandonnés, a fondé l'œuvre de la Sainte Enfance, devenue l'Enfance missionnaire, puis Missio-Enfance. Elle est rattachée à Missio, service d'entraide de l'Eglise catholique. Son objectif est que « **les enfants aident les enfants** ».

Sa conviction est que l'enfant, à sa manière, rayonne la foi autour de lui. Par la prière et le partage, l'enfant rejoint tous les enfants du monde.

Missio - Enfance désire vous faire connaître à vous les enfants, la vie d'autres enfants dans le monde et vous proposer de les aider concrètement. Cette œuvre vous permet ainsi d'agir à la maison, à l'école, dans votre quartier, dans votre paroisse...

Que faire ?

Chaque année, **Missio - Enfance** te propose de soutenir des enfants dans le pays-hôte de la campagne de **Missio** : cette année, l'Inde. Va en page 8 pour participer à notre action.

Pour en savoir plus sur le pays, tu peux commander :

Le dépliant « **milAmi** » qui te présente l'Inde au travers d'un témoignage, d'une histoire, de jeux.

D'autres matériels d'animation peuvent être achetés ou empruntés. Viens voir sur notre site si cela t'intéresse.

Pour tout renseignement ou pour une commande, n'hésite pas à nous contacter à :

Missio – Enfance

Catherine Soldini
rte Vignettaz 48
1700 Fribourg

Tél. 026 425 55 70

Mail : catherine.soldini@missio.ch

Site : www.missio.ch

Site utile : www.childsrightrights.org/sensibilisation/materiel-pedagogique

